



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Paris, le 7 mai 2008

**Modalités de mise à disposition ou de consultation
des informations relatives à
l'assemblée générale mixte du 28 mai 2008**

L'assemblée générale mixte des actionnaires d'Aéroports de Paris se tiendra le **mercredi 28 mai 2008 à 15 heures**, à la Cité des sciences et de l'industrie, 30 avenue Corentin Cariou – 75019 Paris.

L'avis de réunion comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 24 mars 2008 (bulletin n°36) et au journal de *la Tribune* du 21 mars 2008. L'avis de convocation, comportant notamment la date de l'assemblée générale mixte, a quant à lui été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 7 mai 2008 (bulletin n°56).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans chacun de ces avis.

La brochure de l'avis de convocation et les informations ou documents relatifs à l'assemblée générale peuvent être consultés sur le site internet d'Aéroports de Paris (www.aeroportsdeparis.fr).¹

Les comptes provisoires sociaux et consolidés de l'exercice 2007 ont été publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 28 mars 2008 (bulletin n°38).

Les documents et renseignements concernant l'assemblée générale seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et/ou mis en ligne sur le site de la société à l'adresse ci-dessus.

SIEGE SOCIAL

291, boulevard Raspail

75675 – Paris Cedex 14

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 296 881 806 euros

R.C.S. Paris B 552 016 628

¹ à l'adresse suivante :

["http://www.aeroportsdeparis.fr/Adp/frFR/Groupe/Finances/Actionnaires/Actualités/Assemblees_Generales.htm"](http://www.aeroportsdeparis.fr/Adp/frFR/Groupe/Finances/Actionnaires/Actualités/Assemblees_Generales.htm).